IVECO

8152

ATTESTATION D'AMENAGEMENT
D'UN VÉHICULE EMPLOYÉ AU TRANSPORT EN COMMUN DE PERSONNES

N° 2013.03.549

(arrêté ministériel du 2 juillet 1982 modifié relatif au transport en commun de personnes)

L'aménagement du véhicule décrit ci après autorise le transport en commun de personnes dans les conditions suivantes :

Genre : **T. C. P** Carrosserie : **AUTOCAR**

Marque : **IVECO** Type : **IS56AC2DA**

N° d'identification du véhicule : **ZCF050C1105963162**

NOMBRE MAXIMAL DE VOYAGEURS
(y compris le personnel du véhicule)

CONFIGURATIONS ASSISES

	TRANSPORT D'ADULTES				TRANSPORT D'ENFANTS			
	A	B	C	D	E	F	G	H
Conducteur	1	1	1	1	1	1	1	1
Convoyeur								
Assis	22				22			
Sièges à assise relevable								
Nombre maximal de handicapés en fauteuil roulant								
Accompagnateur(s) obligatoires(s)								
Debout					(a)	(a)	(a)	(a)
Nombre maximal de personnes pouvant être transportées	23				23			

(a) Suivant les limites d'exploitation fixées par l'article 71
(b) Exceptionnellement, en application de l'article 75, à l'initiative de tout organisateur de services spéciaux de transports publics routiers réservés aux élèves

CONFIGURATIONS COUCHÉES

	TRANSPORT D'ADULTES				TRANSPORT D'ENFANTS			
	I	J	K	L	M	N	O	P
Conducteur	1	1	1	1	1	1	1	1
Convoyeur								
Couchés								
Assis								
Accompagnateur obligatoire couché								
assis								
Autres personnes adultes (sauf convoyeur) couchées								
assises								
Nombre maximal de personnes pouvant être transportées								

Sous les réserves générales de l'arrêté ministériel susvisé et les conditions particulières suivantes :

CONDITIONS PARTICULIÈRES

Le véhicule doit être équipé d'extincteur(s) conforme(s) aux dispositions de l'article 64 de l'arrêté ministériel susvisé
Les véhicules doivent être équipés d'une boîte de premiers secours et d'une lampe autonome, hormis ceux non affectés à un service visé à l'article 74

* Vitesse maximale 100 km/h sur autoroute oui ~~non~~ *

* Véhicule muni d'un ralentisseur en application de l'art 69 bis ~~oui~~ non *

* Véhicule muni de plaques TE lumineuses oui ~~non~~ *

* Véhicule muni d'un éthylotest oui ~~non~~ *

* rayer la (les) mention(s) inutile(s)

Fait à St Priest, le 31 OCT. 2013

Le constructeur

~~IVECO FRANCE~~
Société Anonyme au capital de 92.856.130 €
Siège social :
1, rue des Combats du 24 Août 1944 - Porte E
69200 - Vénissieux
RCS 419 683 818 - Lyon
~~Établissement de Saint-Priest~~
~~IS19SUS~~
Le Parc Technologique de Lyon - Bât 9 -
9, allée Irène Joliot-Curie BP 59
69802 Saint-Priest Cedex
Tél. : 04 72 79 65 00 - Fax : 04 72 79 65 70